

AIPR OPERATEUR (Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux)

Objectifs de la formation

- Appliquer le contenu réglementaire de la réforme DT-DICT lié aux exigences de l'examen AIPR Opérateur
- Identifier les différents réseaux
- Adapter sa méthode de travail aux risques identifiés
- Travailler en équipe et en sécurité à proximité des réseaux
- Obtenir sa certification AIPR Opérateur

Personne concernée

Personnels chargés de conduire des engins à proximité de réseaux enterrés ou aériens ou d'effectuer des travaux urgents dispensés de DT et DICT sous la direction de l'exécutant de travaux (conducteurs d'engins de chantier, conducteurs de nacelles, grues, pompes à béton..., suiveurs, canalisateurs, ouvriers en travaux pratiques)

Prérequis

Aucun niveau de connaissance préalable n'est requis pour suivre cette formation

Pédagogie

Méthodes pédagogiques

Alternance d'exposés théoriques et d'études de cas
Entraînement à l'examen final sous forme de QCM

Moyens techniques

PC portable - Vidéoprojecteur - Ressources multimédia

Moyens humains

Formateur qualifié

Évaluation

- L'examen final est réalisé sur la base de 40 questions à choix multiples, aléatoires et individuelles.
- La réussite au QCM sur le site du Ministère de la Transition Écologique et Solidaire est sanctionnée par une Attestation de Compétences (réussite ou échec) à destination de l'employeur en vue de la délivrance d'une Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux (AIPR Opérateur)
- Cette formation sera sanctionnée par une attestation individuelle de fin de formation.
- Évaluation de la formation par une enquête de satisfaction remise au stagiaire à la fin de la formation.

Organisation

Nombre de participants : 4 à 10 participants

Durée : 7 heures (soit 1 jour) : examen inclus

Renouvellement : Tous les 5 ans

Le délai d'accès tient compte des différentes formalités nécessaires à l'accessibilité à la formation dans un temps minimum d'un mois avant le début de l'action.

Modalités :

Tarif inter entreprise : 200 € HT / participant

Tarif intra entreprise : à partir de 1 000 € HT / Groupe

AIPR OPERATEUR (Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux)

Contenu de la formation

Après une présentation du programme, du formateur et des participants, cette formation permettra d'être capable de :

Module théorique AIPR operateur

- Rôle, mission et responsabilités de son niveau
- Principaux types de réseaux souterrains et aériens
- Risques afférents aux réseaux
 - Les caractéristiques des énergies
 - Les atteintes aux réseaux existants
- Utilisation des moyens de protection collective et individuelle
- Compréhension et respect
 - De son environnement
 - Des marquages-piquetages
 - Des signes avertisseurs et indicateurs
 - Des moyens de repérage
 - Du terrain
- Identification des situations dangereuses ou inattendues
- Imprécision du positionnement des ouvrages et de la technique utilisée
- Maintien de l'intégrité et du tracé des réseaux existants
- Recommandations en cas d'incident ou d'accident
- Règle des « quatre A »

Module pratique AIPR Opérateur

- Identification des réseaux selon les plans et le marquage-piquetage sur la zone de travail
- Analyses de risques sur la zone de travail, par rapport à des situations exposées in situ par le formateur
- Reconnaissance des matériels en lien avec les réseaux

Contact :

Mylène DUBROCA
0692 55 44 28
redbird.reunion@gmail.com